

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 1172

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 4

Après le mot :

« publique »,

rédigé ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 42 :

« de l'élaborer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.